

Championnats de France de 5 km

1. IMPLANTATION

Date : Samedi 19 Décembre 2026

Lieu : Paris (75) – Lieu communiqué ultérieurement

2. QUALIFICATIONS

- 2 modes de qualification :
 - ✓ la réalisation des minima A sur les épreuves labellisées (route et piste) sur une période définie OU
 - ✓ la réalisation des minima B lors des demi-finales.

Minima A : les athlètes licenciés compétition peuvent obtenir leur qualification dans un 5 km inscrit au calendrier des labels FFA ou un 5000m organisé par un club ou une structure FFA s'étant déroulé entre le 11 Octobre 2025 et le 15 novembre 2026 (excluant les performances réalisées lors des précédents championnats de France à Fréjus) selon les minimas A suivants :

MINIMA A donnant accès à la finale		
CATEGORIES	HOMMES	FEMMES
U18	17'45"	22'00"
U20	17'15"	21'30"
U23	16'30"	20'45"
Seniors	16'00"	20'15"
Masters 0	16'30"	20'45"
Masters 1	17'00"	22'00"
Masters 2	17'30"	23'00"
Masters 3	18'30"	23'30"
Masters 4	19'00"	24'30"
Masters 5	21'00"	25'00"
Masters 6	22'00"	26'30"
Masters 7	23'30"	28'00"
Masters 8	25'00"	30'00"
Masters 9	26'30"	31'00"
Masters 10	28'00"	32'30"

Pour la catégorie U18 uniquement, les performances réalisées sur 3000m organisés en compétition par un club ou une structure FFA sont qualificatives selon les minima suivants :

U18 masculins 10'35"

U18 féminins 12'20"

Les épreuves de 5km, 5000m et 3000m (pour les U18) se déroulant à l'étranger ne sont pas qualificatives.

DEMI-FINALES :

Les demi-finales permettent d'obtenir une qualification en réalisant des minimas B. Elles sont ouvertes à tous les athlètes licenciés compétition la veille de la date de la demi-finale, y compris pour les athlètes ayant déjà acquis leur qualification par la réalisation des minimas A sur les épreuves précédemment décrites durant la période déterminée.

L'engagement n'est pas soumis à la domiciliation du club ou de l'athlète qui peut choisir librement la demi-finale de la ligue de son choix. Un athlète peut participer à une ou plusieurs demi-finales de son choix.

Sont qualifiés pour la finale des championnats de France, les athlètes ayant réalisé les minima B définis par la DTN sur une demi-finale entre **le 05 septembre 2026 et le 15 novembre 2026**, en fonction du sexe et de la catégorie.

MINIMA B demi-finale		
CATEGORIES	HOMMES	FEMMES
U18	18'45"	23'00"
U20	18'15"	22'30"
U23	17'30"	21'45"
Seniors	17'00"	21'15"
Masters 0	17'30"	21'45"
Masters 1	18'00"	23'00"
Masters 2	18'30"	24'00"
Masters 3	19'30"	24'30"
Masters 4	20'00"	25'30"
Masters 5	22'00"	26'00"
Masters 6	23'00"	27'30"
Masters 7	24'30"	29'00"
Masters 8	26'00"	31'00"
Masters 9	27'30"	32'00"
Masters 10	29'00"	33'30"

3. QUALIFICATIONS EXCEPTIONNELLES

Les demandes de qualifications exceptionnelles, après avoir été justifiées, devront être adressées à la CNR à l'adresse france.5km@athle.fr qui se chargera des suites à donner. Seules les demandes accompagnées d'un chèque de caution d'un montant de 100 € (à l'ordre de la FFA) réceptionné avant le samedi 5 décembre 2026 23h59 seront examinées. Il incombe donc aux clubs d'anticiper le délai d'acheminement du courrier. Il faudra utiliser le formulaire disponible en ligne sur la page dédiée aux championnats de France de 5 km.

La caution sera restituée si l'athlète termine dans les 8 premiers au scratch. Les demandes non accordées par la CNR, ne pourront pas donner lieu à remboursement.

Les critères sont :

- ✓ Avoir réalisé au minimum une performance N3 (piste ou route) lors d'une épreuve à label FFA, durant les saisons sportives N et N-1,
- ✓ Pour la catégorie cadet (U18) uniquement, avoir réalisé au minimum une performance IR1 (piste ou route) lors d'une épreuve à label FFA, durant les saisons sportives N et N-1,
- ✓ Avoir réalisé un podium scratch masculines ou féminines lors d'un Championnat de France sur route durant les saisons sportives N et N-1 (sans caution),
- ✓ Être dans le suivi Équipe de France durant les saisons sportives N et N-1 (sans caution).

4. ENGAGEMENTS

- ✓ Les engagements doivent être effectués directement par les clubs sur le site FFA avant le samedi 5 Décembre 2026 23h59 dernier délai. L'engagement est gratuit.
- ✓ Un engagement sur place sera accepté le jour de la compétition jusqu'à une heure avant le début de l'épreuve concernée moyennant le règlement d'une pénalité de 50€ à régler exclusivement au moment du retrait des dossards au stand des litiges (chèque à l'ordre de la FFA ou liquide).
- ✓ Le formulaire d'engagement n'est à utiliser qu'en cas de demande de qualification exceptionnelle.

À la demande du DTN, la CNR pourra repêcher des athlètes ayant un classement de niveau International ou N1 jusqu'à 48h avant le Championnat. Passé ce délai, aucune modification ne pourra être apportée à la liste des engagés, quel qu'en soit le motif.

5. DESENGAGEMENTS

Si un athlète déjà engagé ne peut participer à la compétition, la CNR en sera avertie par lettre ou par courriel : france.5km@athle.fr au plus tard une semaine avant l'épreuve. Seuls les cas de force majeure (blessures, obligations professionnelles...) peuvent faire

l'objet d'un désengagement de dernière minute sur présentation d'un justificatif (certificat médical...).

Les désengagements de dernière minute doivent être adressés à la CNR et non à l'organisateur.

Pénalités

Non-participation : 100€

Les pénalités seront appliquées, sauf cas de force majeure, sur présentation d'un justificatif qui devra être transmis à la CNR au plus tard une semaine après la date du début de la compétition.

6. RENSEIGNEMENTS

ORGANISATEURS

FFA – CNR

33 avenue Pierre de Coubertin – 75640 Paris Cedex

(01 53 80 70 00 – france.5km@athle.fr)

www.athle.fr